

L'ATELIER DU COACHING SPORTIF

# REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE



## Introduction

Ce registre a pour objectif de communiquer sur le niveau d'accessibilité des prestations proposées au sein de l'Atelier du coaching sportif.  
Il se doit clair et simple pour une bonne compréhension de tous.

Ce registre se décompose en deux parties :

-Une fiche informative qui synthétise les informations sur les prestations proposées. Cette fiche a été réalisée en FALC (facile à lire et comprendre) et approuvées par les associations spécialisées dans le handicap .

-L'explication des prestations proposées et l'ensemble des pièces administratives relatives à l'accessibilité déjà existantes selon la situation de l'ERP.

## Texte de références

Décret du 28 mars 2017 au registre public d'accessibilité et modifiant diverses dispositions relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public .

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/3/28/LHAX1702913D/jo/texte>

Arrêté du 19 Avril 2017 fixant le contenu et les modalités de modalités et de mise à jour du registre public d'accessibilité.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/4/19/LHAL1614039A/jo/texte/fr>



## Accessibilité de l'établissement



**Bienvenue** A L'ATELIER DU COACHING SPORTIF

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui  non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui  non

### Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

- Le personnel est sensibilisé.   
C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.
- Le personnel est formé.   
C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.
- Le personnel sera formé.



### Matériel adapté

- Le matériel est entretenu et réparé  oui  non
- Le personnel connaît le matériel  oui  non



Contact : yaeiraud0@aol.com 07. 82. 02 . 64. 33



### Consultation du registre public d'accessibilité :



à l'accueil



sur le site internet

N° SIRET :

Adresse : 455 CHEMIN DES JALASSIERES-BAT HELIOS-13510 EGUILLES



## Certaines prestations ne sont pas accessibles



### 1. LES COACHING INDIVIDUELS NE SONT PAS ACCESSIBLES AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE (FAUTEUIL ROULANT)



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui  non



### 2. LES COURS COLLECTIFS NE SONT PAS ACCESSIBLES AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE (UN FAUTEUIL ROULANT)



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui  non



### 3.



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui  non

## Information sur les prestations offertes par l'établissement.

L'Atelier est un centre dédié à la pratique du coaching sportif individuel ou en petit groupe.

Ce centre accueille toutes les personnes qui souhaite pratiquer le coaching sportif avec un accompagnement réalisé par un coach diplômé en DEUST Métiers de la Forme et en STAPS spécialité APA (Activité Physique Adapté).

## Information sur le niveau d'accessibilité des prestations.

L'offre s'oriente sur tous les publics valides.

L'Atelier du coaching propose toutes les prestations à un public en situation de handicap, **excepté les personnes à mobilité réduite (fauteuil roulant).**

Pour les personnes en situation de handicap à mobilité réduite, l'Atelier propose des alternatives pour avoir accès à la prestation de coaching sportif. Le coaching à domicile par le même profil de professionnel est proposé à ce public. Cette prestation compensatoire se propose, après la signature d'un contrat entre les deux parties.

Pour en faire la demande, les personnes en situation de handicap à mobilité réduite a le choix de prendre contact avec le gérant de l'Atelier soit :

-Par mail [yaeiraud@aol.com](mailto:yaeiraud@aol.com)

-Par téléphone [07.82.02.64.33](tel:07.82.02.64.33)

-En se rendant directement à l'entrée de la salle : Le centre dispose en rez-de-chaussée d'un interphone permettant de prendre contact avec le gérant (lors de sa permanence au sein de l'Atelier).

Les coordonnées et les horaires d'ouverture sont disponibles sur le site internet de l'Atelier.

## Informations relatives à la formation du personnel.

Pour les ERP de 5ème catégorie, la sensibilisation à minima des personnels en contact avec le public via la connaissance de la plaquette d'aide à l'accueil des personnes handicapées, présentées ci-dessous fait l'objet d'une obligation.

L'ensemble du personnel de l'Atelier a lu et pris connaissance de cette plaquette, disponible sur le site internet de l'Atelier et à l'accueil du centre.

## Bien accueillir les personnes handicapées

### I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- ➔ Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- ➔ Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- ➔ Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- ➔ Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

### II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

#### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Les déplacements ;
- + Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- + La largeur des couloirs et des portes ;
- + La station debout et les attentes prolongées ;
- + Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



#### 2) Comment les pallier ?

- ➔ Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- ➔ Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- ➔ Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

### III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

#### A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

##### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + La communication orale ;
- + L'accès aux informations sonores ;
- + Le manque d'informations écrites.



#### 2) Comment les pallier ?

- ➔ Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- ➔ Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- ➔ Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- ➔ Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- ➔ Proposez de quoi écrire.
- ➔ Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

#### B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

##### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Le repérage des lieux et des entrées ;
- + Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- + L'usage de l'écriture et de la lecture.



## 2) Comment les pallier ?

- Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

## IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale

### A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

#### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- + Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- + La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- + Le repérage dans le temps et l'espace ;
- + L'utilisation des appareils et automates.

## 2) Comment les pallier ?

- Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

### B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

#### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Un stress important ;
- + Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- + La communication.

#### 2) Comment les pallier ?

- Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :  
APAJH, COCE, CFPASAA, CGAQ, CGPME, FCA, SYNHORCAE, UMH, UNAPEI

Conception - Réalisation - M15 M15/S1/SF15/012/Benoît Oudot